

Maison communale à Hermance (Genève) : Frédéric Mezger, Architecte

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **16 (1929)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-15889>

Nutzungsbedingungen

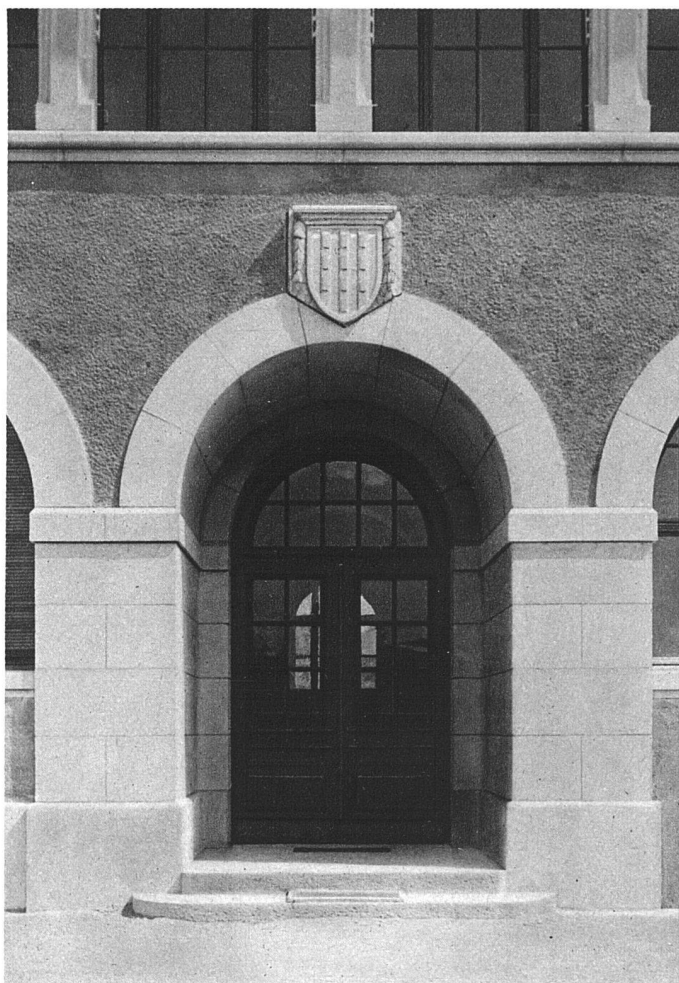
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ENTRÉE PRINCIPALE DE LA MAISON COMMUNALE, HERMANCE

MAISON COMMUNALE A HERMANCE (GENÈVE)

FRÉDÉRIC MEZGER, ARCHITECTE F. A. S., GENÈVE

Hermance est une pittoresque bourgade sur la rive gauche du lac Léman.

Dominée par la grosse tour du château des barons du Faucigny et flanquée encore d'ouvrages fortifiés, cette bourgade aux rues étroites nous montre de très nombreuses maisons du XVI^e siècle avec leurs fenêtres caractéristiques à meneaux et accolades.

C'est dans ce cadre médiéval et empreint d'histoire qu'a été édifée la Maison communale que nous reproduisons. Un concours restreint en 1917 en avait fait naître le projet de Fréd. Mezger, Genève, mais les travaux n'ont pu commencer qu'en décembre 1926.

Le seul terrain disponible fut celui entre le mur de fortification et la rivière Hermance, celle-ci constituant, d'autre part, limite territoriale entre la Suisse et la France.

Afin que le bâtiment n'ait point l'air exclu de la bourgade, il a été édifé sur les murs d'un préau surélevé et

dégagé par la démolition du vieux mur d'enceinte. Raccordé ainsi à la petite agglomération, le bâtiment abrite les locaux communaux et les locaux scolaires. Nous trouvons au sous-sol, outre les locaux usuels, la bibliothèque et la salle de société. Au rez-de-chaussée, la Mairie et le Secrétariat ainsi que la classe enfantine; au premier étage, les classes primaires et, au second étage, le logement du régent principal.

L'extérieur reflète évidemment le caractère local, la pierre de taille jaune sertie dans un crépi gris ocre, spécial, à la truelle, la couverture en tuiles roses de Corcelles ainsi que le rouge rouille des fenêtres et des portes apportent aux façades la chaleur voulue pour mériter du décor naturel qui les entoure.

L'intérieur exprime la simplicité et le coloris des temps nouveaux. Sols bruns en planelles d'asphalte, revêtements vert-bleu demi-mat en briques de Lausen, portes peintes en vieux bleu avec décor vermillon et application de fer

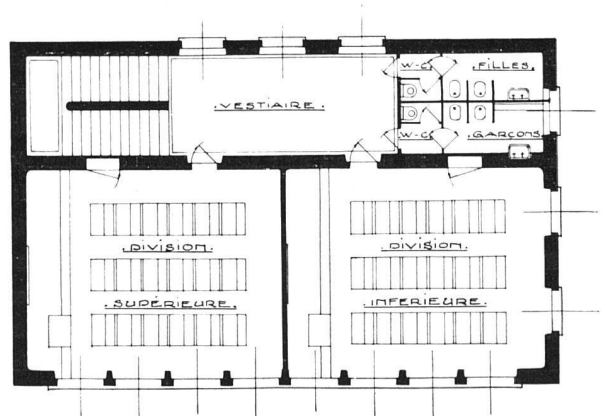
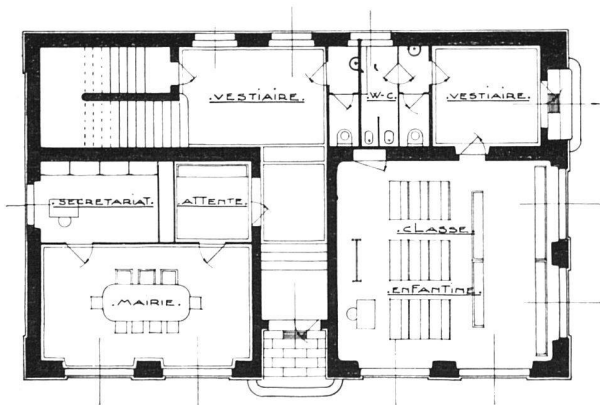


MAISON COMMUNALE, HERMANCE / VUE PRINCIPALE / FRÉDÉRIC MEZGER, ARCHITECTE F. A. S., GENÈVE

martelé. Le coloris est tout aussi vivant dans la salle du conseil malgré le sujet criticable du tableau peint par Jeanmaire; mobilier, lustre et boiserie en chêne patiné contrastent agréablement avec le haut des murs blancs et le plafond vert bronze.

Le gros œuvre est en maçonnerie de Meillerie et les planchers en béton armé avec corps creux et sous-couche

isolatrice de 3 cm. en pierre ponce. Le coût total de la construction, compris mobilier scolaire, mobilier de la salle du conseil, aménagement du préau, plantations et honoraires d'architecte s'élève à Fr. 144,715.—. Le prix du mètre cube selon norme S. I. A. est de Fr. 48,75, sans mobiliers, ni préau, ni plantations. La valeur du terrain n'est pas comprise.



Plans Ech. 1 : 200